

CQP Responsable de secteur d'activités industrielles

RNCP40562 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	200, 200p
Formacode(s)	31652
Code(s) ROME	H2502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

63 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 63 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3D INGENIERIE SYSTEMES	79799848100015	Former et organiser l'évaluation
ACS PERFORMANCE FORMATION CONSEIL	81264932500022	Former et organiser l'évaluation
AFPI CENTRE VAL DE LOIRE	77518765100101	Former et organiser l'évaluation
AFPI GRAND OUEST NORMANDIE	78071405100114	Former et organiser l'évaluation
AFPI INSERTION POITOU CHARENTE	79008626800014	Former et organiser l'évaluation
AFPI PAYS DE LA LOIRE	78835426400053	Former et organiser l'évaluation
AFPI PAYS DE LA LOIRE	78835426400087	Former et organiser l'évaluation
AFPI PAYS DE LA LOIRE	78835426400095	Former et organiser l'évaluation
AFPI PAYS DE LA LOIRE	78835426400103	Former et organiser l'évaluation
AFPI PAYS DE LA LOIRE	78835426400111	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 63 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40562-cqp-responsable-de-secteur-d-activites-industrielles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le responsable de secteur d'activités industrielles (production, logistique, maintenance, qualité, ressources humaines, ...) met en œuvre un ensemble de méthodes et de techniques pour atteindre les objectifs fixés par la direction en termes de sécurité, de performance, de qualité, de coûts et de délais sur un périmètre donné (secteur, atelier, service,

division, ...).

Son rôle est de faire le lien entre la direction générale et ses collaborateurs en animant et en fédérant les équipes qui lui sont rattachées. Il utilise un ensemble de techniques qui permettent de planifier à court et moyen terme, d'organiser, de diriger et de contrôler les différentes activités de son secteur.

ACTIVITÉS VISÉES

L'organisation de son secteur d'activités :

Cette activité consiste à manager son secteur d'activités sur un horizon court/moyen terme à partir des données collectées quotidiennement ou hebdomadairement. Ces données sont ensuite traitées, analysées et communiquées lors des réunions d'équipe. Les actions mises en œuvre à l'issue contribuent à la tenue des objectifs fixés par la direction.

Cette activité consiste également à organiser l'activité de son secteur sur un horizon moyen terme. L'activité du secteur (besoin en ressources matérielles, approvisionnement, moyens humains) est identifiée et anticipée de manière à atteindre les objectifs définis par la direction. Le rôle du responsable de secteur est de s'assurer que les moyens humains et matériels de ses équipes sont bien proportionnés et répartis.

Cette activité consiste aussi à adapter le fonctionnement de son secteur d'activités en fonction des aléas et événements remontés par les responsables d'équipes. Les causes des aléas/événements positifs ou négatifs (humain, technique, organisationnel, qualité, ...) sont identifiés à l'aide des outils (logiciels, tablettes, tableau de suivi, ...) mis en place par l'entreprise et analysés avec une méthode logique. L'objectif est de vérifier que les mesures mises en place permettent de répondre aux aléas et événements afin d'atteindre les objectifs du secteur d'activités.

La conduite du changement de son secteur d'activités :

Cette activité consiste à mesurer la performance de son secteur d'activités à partir des informations remontées du terrain par les responsables d'équipes et les membres du secteur. La mise en place des indicateurs permet de surveiller les résultats en termes de ressources humaines, de quantité, qualité, coûts, délais, environnement et sécurité du secteur. L'analyse de ces indicateurs permet de donner une mesure de l'écart entre les objectifs et les résultats et d'en identifier les conséquences à court, moyen et/ou long terme.

Cette activité consiste également à conduire des projets d'amélioration de la performance de son secteur en utilisant les différents outils de l'amélioration continue. Des revues de projets et la mise en place d'indicateurs permettent de mesurer la performance de son secteur sur les objectifs fixés par la direction. Les compétences nécessaires (internes et/ou externes) sont identifiées et mobilisées au besoin. Les informations relatives aux plans d'action et à leur état d'avancement sont communiquées aux différents interlocuteurs (direction, équipes, ...).

Le management des compétences de son secteur d'activités :

Cette activité consiste à définir les besoins en compétences de son secteur d'activités à partir des remontés/états des lieux des responsables d'équipes (tableau de compétences, grille de polyvalence, trame d'entretien professionnel, trame d'entretien annuel, ...)

et de l'évolution des activités du secteur à court et moyen terme. Les écarts sont identifiés et anticipés (recrutement, mobilité interne, formation, ...) pour pallier les manquements auxquels le responsable de secteur pourrait faire face.

Cette activité consiste également à garantir l'évolution des compétences des membres de son secteur d'activités à partir de l'évaluation des compétences réalisée dans le respect de la politique RH de l'entreprise. Cette évolution des compétences a pour but de développer la polyvalence, valoriser les collaborateurs, limiter le turn over, ... Le plan de développement des compétences est validé avec la hiérarchie et les ressources humaines. Des actions de formation et/ou d'évolution du poste sont proposées aux membres de son secteur d'activités. La montée en compétences des membres de son secteur d'activités est garantie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Manager son secteur d'activités sur un horizon court/moyen terme

Organiser l'activité de son secteur sur un horizon moyen terme

Adapter le fonctionnement de son secteur d'activités en fonction des aléas et événements

Mesurer la performance de son secteur d'activités

Conduire des projets d'amélioration de la performance de son secteur

Définir les besoins en compétences de son secteur d'activités

Garantir l'évolution des compétences des membres de son secteur d'activités

Blocs de compétences

RNCP40562BC01 — Organisation de son secteur d'activités

LISTE DE COMPÉTENCES

Manager son secteur d'activités sur un horizon court/moyen terme

Organiser l'activité de son secteur sur un horizon moyen terme

Adapter le fonctionnement de son secteur d'activités en fonction des aléas et événements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur une observation en situation de travail et des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP40562BC02 — Conduite du changement de son secteur d'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Mesurer la performance de son secteur d'activités

Conduire des projets d'amélioration de la performance de son secteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur une observation en situation de travail et des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP40562BC03 — Management des compétences de son secteur d'activités

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les besoins en compétences de son secteur d'activités

Garantir l'évolution des compétences des membres de son secteur d'activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur une observation en situation de travail et des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable de secteur d'activités industrielles peut évoluer dans différentes typologies d'entreprises. Il est un acteur clé dans les secteurs industriels tels que l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire, le naval, l'armement, l'électronique, la métallurgie, la mécanique, l'énergie ou l'industrie technologique...

L'activité de son secteur peut s'exercer dans le domaine de la production, de la maintenance, de la logistique, de la qualité, etc...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de secteurs
Responsable de production
Responsable de groupe
Responsable industriel
Responsable de site

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 853 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 425
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maitrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau 5 minimum du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2030
Date de dernière délivrance possible	30/04/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	22	0	100 %	—
2022	23	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37138

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40562/>

Où se former

Formations référencées	10
Organismes	5
Régions couvertes	4
Prix indicatif	1 680 € – 12 600 €
Durée	28 – 185 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	55 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	60 452 €
Coût moyen par dossier	5 496 €
Durée moyenne	73 h
Période	08/2025 – 08/2026
France compétences	72 %
Entreprise	27 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.